





GREEN'R Degreaser

Dégraissant fort

- PUISSANT DÉGRAISSANT DE CUISINE POUR LES GRAISSES CUITES ET CARBONISÉES
- AGRÉÉ POUR LE CONTACT ALIMENTAIRE
- PARFUM CITRON

GREEN'R répond aux nouvelles normes d'hygiène écologique avec une gamme étendue de produits écolabellisés performants. Les produits ne sont pas toxiques et ne nuisent pas à l'environnement. Même à des doses plus faibles et à des températures plus basses, ils montrent des résultats impeccables et une efficacité maximale tout en économisant sur l'eau, les coûts de transport et l'emballage.

PROPRIÉTÉS

GREEN'R Degreaser est un dégraissant puissant et performant. Prêt à l'emploi, il s'utilise sur les fours, grills, plaques de cuisson, rôtissoires, friteuses, planchas, inserts en verre.... Il élimine facilement les graisses cuites et les graisses carbonisées.

MODE D'EMPLOI

GREEN'R Degreaser s'applique directement sur la surface sous forme de spray. Pulvériser sur les surfaces chaudes (30 - 45°C). Laisser agir 15 à 30 minutes avant de rincer (pas plus de 30 min.). Convient également pour les surfaces froides.

Les équipes CHRISTEYNS (technico-commerciaux et techniciens) sont à votre disposition pour aider vos équipes sur le terrain à optimiser l'utilisation de ce produit.

CARACTÉRISTIQUES

- Liquide incolore et parfumé
- pH (20°C) : ± 12,0 (1%)
- Densité relative (20°C) : ± 1,060

ENVIRONNEMENT

En utilisant ce produit portant le label écologique de l'UE conformément aux dosages recommandés, vous contribuez à réduire la pollution de l'eau et la production de déchets.

Flacon 100 % recyclable

Éliminez l'emballage via le circuit de collecte des déchets.





LÉGISLATION

Ce produit est conforme au:

Règlement (CE) n° 1272/2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges (règlement CLP). Le produit est conditionné et étiqueté conformément aux critères définis dans le présent règlement.

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents (Règlement sur les détergents). Le (s) tensioactif (s) contenu (s) dans cette préparation est (sont) conforme (s) aux critères de biodégradabilité définis dans le présent règlement.

Règlement (CE) n° 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH). Toutes les substances de ce produit sont enregistrées pour leur utilisation sous REACH. Le produit ne contient aucune substance candidate extrêmement préoccupante. Une fiche de données de sécurité conforme à REACH est à la disposition de l'utilisateur sur demande.

STOCKAGE

Stockage entre 5 et 40°C

Durée de conservation : 36 mois

EMBALLAGE

6 flacons pulvérisateurs de 750 ml 2x bidon de 5L

*Veuillez contacter votre représentant Christeyns pour connaître les types de conditionnement disponibles dans votre pays.

NON GARANTIE

Les suggestions et données contenues dans ce bulletin sont basées sur des informations que nous croyons fiables. Ils sont proposés de bonne foi mais sans garantie, les conditions et modalités d'utilisation de nos produits étant indépendantes de notre volonté. Nous recommandons à l'utilisateur potentiel de déterminer l'adéquation de nos produits sur une base expérimentale avant de les adopter dans une situation réelle. Veuillez contacter nos représentants techniques pour plus d'informations.



